

premier ministre; ils tiennent à soulever les questions d'actualité. Avant que le ministre quitte la Chambre de nouveau, j'aimerais lui poser ma question. Devons-nous vraiment conclure, d'après ce qu'il vient de nous dire et compte tenu du fait qu'il nous a promis une déclaration au début de février, que sa politique et ses propositions sont si mauvaises que même le cabinet a refusé de les accepter?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La question est évidemment irrecevable.

## LES RESSOURCES NATURELLES

### LE RETRAIT DE PROJETS FÉDÉRAUX

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle fait suite aux demandes de renseignement que j'ai reçues, comme sûrement bien d'autres députés qui ont des projets de conservation dans leurs circonscriptions.

Le ministre peut-il faire savoir à la Chambre si le gouvernement fédéral a cessé de participer aux programmes de conservation dans différentes provinces?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, il n'est pas question que le gouvernement fédéral renonce à sa participation. Naturellement, les entretiens se poursuivent en vue d'établir quels programmes sont effectivement approuvés, lesquels ne le sont pas et dans quelle mesure divers programmes ont été approuvés. Je pense que ces pourparlers vont se poursuivre.

**M. Hales:** Le ministre fera-t-il savoir à la Chambre à quel moment les différentes provinces seront mises au courant de la participation future du gouvernement fédéral?

**L'hon. M. Lang:** Les provinces sont constamment tenues au courant, monsieur l'Orateur.

## LES FORÊTS

### LES AVIONS-CITERNES POUR LES INCENDIES DE FORÊTS

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, je ne sais si je devrais poser ma question au ministre des Transports ou au ministre de la Défense nationale, mais puisqu'ils sont tous deux présents, sans doute le ministre en cause me répondra-t-il. Le gouvernement envisage-t-il de créer une flotte de réserve d'avions-citernes à grande mobilité, qui serait prête à intervenir dans les diverses régions du Canada gravement exposées aux incendies?

[M. Howard (Skeena).]

**M. l'Orateur:** Je crois que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*. S'il y avait urgence, ce dont la présidence doute, elle pourrait être débattue au moment de l'ajournement.

**M. Crouse:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je dois signaler que la plupart des Assemblées législatives provinciales siègent en ce moment, et si le gouvernement fédéral envisage une pareille mesure, le renseignement serait extrêmement utile à l'élaboration des programmes provinciaux.

## LES POSTES

### L'INTERDICTION DE L'ACCÈS AUX SALLES DE TOILETTE

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Postes une question que l'on pourrait qualifier de fondamentale. Puisqu'il a dit vouloir faire du bureau de poste un endroit où il fait bon vivre, va-t-il enquêter sur la rumeur selon laquelle on aurait interdit aux facteurs l'accès aux salles de toilette, puis nous présenter une politique qui leur en ouvrirait les portes?

**L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que la chose se soit produite, mais je fais mener une enquête à ce sujet.

### LES NÉGOCIATIONS RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS

**M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent):** Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement tient pour objet de négociation la question de savoir si l'employé doit se déplacer, à l'heure du dîner, à ses propres frais ou aux frais de l'État?

**L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, j'ai maintes fois dit aux représentants des syndicats que, s'ils n'aimaient pas la position du gouvernement, ils pouvaient toujours présenter un grief à cet égard.

### LES RETARDS DU COURRIER INTERPROVINCIAL

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question urgente à poser au ministre des Postes. Comme le nouveau régime de distribution, surtout dans les régions rurales, donne lieu à des retards allant jusqu'à cinq jours en ce qui touche le courrier interprovincial, le ministre peut-il dire quelles mesures lui-même ou ses fonctionnaires prennent pour remédier à ce problème curieux et grave?